

L'édito du Président



Pierre LACHENAL

En 2021, comme d'ailleurs depuis le début de l'aventure d'Espérance III, notre parcours n'a pas été «un grand lac tranquille», avec de nouvelles embûches dont la COVID n'aura pas été la moindre...

Mais après la sortie des Forges de Cran et la mise à l'eau en juin, le stationnement bien visible dans le Thiou depuis octobre, le pari est gagné même s'il reste encore à obtenir le certificat définitif de navigation avec passagers !

2022 constituera donc une nouvelle étape décisive pour notre grande et belle «barque voilière» ;

60 candidats «bateliers» se sont manifestés et 30 d'entre eux ont commencé leur entraînement cet été, de nombreux établissements scolaires ont adhéré au programme «un bateau dans mon école» et particuliers et entreprises attendent de pouvoir monter à bord dès Avril.

L'aventure continue donc et, plus que jamais, nous avons encore besoin de vous tous, adhérents à l'association, mécènes et utilisateurs potentiels !

*Aussi nous vous demandons de noter la date du **samedi 26 mars** prochain pour de grandes retrouvailles en Assemblée Générale.*

D'ici là l'ensemble des membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter bonheur, santé et que force et espérance soient avec vous en 2022 !

Pierre Lachenal

Canal du thiou comme port d'attache principal

Espérance III aura comme port d'attache principal le canal du Thiou aux côtés des bateaux de la compagnie des Bateaux et c'est une superbe nouvelle pour Espérance III !

En effet après un long suspens, le communiqué de la préfecture est tombé en décembre et c'est la Cie des Bateaux qui a obtenu l'attribution des places dans le canal du Thiou.

Espérance III avait déposé en concertation et avec l'appui de la compagnie un dossier qualifié d'exception par les services de L'État.

Partant du principe qu'Espérance III est un bateau patrimonial, construit en partie avec des subventions publiques, les services de L'État ont considéré qu'une place dans le canal devait lui être attribué d'office.

Dans les semaines qui viennent en concertation avec la CNLA l'emplacement d'Espérance III sera défini .

Nous sommes très fiers de ce partenariat et qu'avec les équipes de la CNLA nous partageons les mêmes valeurs liées au respect de l'environnement.

Nous allons pouvoir mettre en œuvre notre projet de mobilisation auprès des habitants, entreprises, collectivités du bassin.

Cette fois Espérance III est en route vers le grand large.



Le projet d'exploitation 2022

Depuis le 1er octobre, Espérance III est stationné dans le canal du Thiou, de façon pérenne dès 2022, dans l'attente de son certificat de navigation, de ses voiles, des bastingages...

L'association est la gardienne de l'esprit à l'origine du projet, tout en associant un objectif financier pour gérer en bonne intelligence et de manière durable, l'exploitation de notre barque qui se fera aussi bien par des sorties en navigation, des visites à quai que de nombreux événements.

Passerelle entre le passé avec ses voiles latines millénaires et sa propulsion électrique haute technologie du XXIème siècle, Espérance III délivrera ses messages environnementaux aussi bien aux jeunes (scolaires) qu'à la population locale ou touristique (individuels, groupes, entreprises, partenaires).

Elle se veut la barque du territoire du Lac d'Annecy, en remplissant des missions éducatives et événementielles au gré de ses escales sur l'ensemble du littoral grâce à un fonctionnement itinérant dans les autres communes riveraines du lac à leur demande.

Nous prévoyons environ une centaine de sorties en 2022 composées de sorties pour nos adhérents, les touristes, les écoles, les entreprises, et enfin des sorties liées aux événements du territoire.



L'assemblée Générale en mars 2022

L'aventure commence, comme nous l'avions prédit lors de l'assemblée générale de 2018 sur le Libellule, en paraphrasant un grand classique « nous partîmes 10 et par un prompt renfort nous nous verrons 1000 en arrivant au port ».



Après quelques années de recherches, de réflexions et deux années d'un chantier hors norme, nous vous donnerons rendez-vous en présentiel pour participer à notre assemblée générale fin mars.

Cette AG marquera le début de l'exploitation d'Espérance III, précisera son utilisation comme grande barque messagère pour éduquer, comprendre et préserver le lac d'Annecy.

Dans les jours qui viennent, nous ferons appel à toutes les bonnes volontés afin d'intégrer notre association, afin de constituer des équipages, de mobiliser des guides etc...

Les adhérents, à jour de leurs cotisations recevront le déroulé de cette assemblée statutaire ainsi que les rapports d'activités et budgétaires qui seront proposés à leur validation.

Tous les renseignements pratiques sont à retrouver sur le site www.esperance3.org ainsi que sur la page Facebook de l'association, qui propose un grand nombre de vidéos permettant de revivre toutes les étapes de la construction.

Philippe Granchanps notre parrain dans un article récent écrivait je le cite :

« Qui se serait douté, lors de la réception organisée à bord du LIBELLULE à l'occasion de la sortie d'Annesci 48 consacré à La batellerie en bois du lac d'Annecy que, trois ans plus tard, se tiendrait à bord du même LIBELLULE l'assemblée générale constitutive de l'association Espérance III ? Et qui pensait alors vraiment que, quatre ans après sa création, cette association gagnerait son pari en mettant à l'eau la réplique fidèle d'ESPÉRANCE II, le dernier brick à avoir navigué sur notre lac, entre 1911 et 1930 ?

Maintenant qu'ESPÉRANCE III est une réalité, maintenant qu'elle a rejoint le plan d'eau qui fut sillonné pendant si longtemps par ses devancières, les habitants du bassin annécien voient avec fierté renaître tout un pan oublié de l'histoire de la navigation sur leur lac ».

La formation des patrons

Espérance III c'est aussi une trentaine de bénévoles (sur les soixante ayant fait acte de candidature) qui s'investissent et se forment d'ores et déjà pour faire naviguer cette belle barque d'avril à octobre.

Les formations sont assurées par l'Association et les parcours sont adaptés au niveau d'engagement et de disponibilité de chacun.

4 parcours sont identifiés, celui pour devenir **Patron** (chef de bord) qui nécessite un permis professionnel très exigeant, celui de **Bosco** (second) qui fonctionne en binôme avec nos trois Patrons actuels pour apporter, entre autres, la compétence voile, celui d'**équipier permanent** qui s'engage sur un minimum de 20 sorties sur l'année (10 jours environ) et celui d'**équipier occasionnel** (sans engagement de disponibilité).

A chacun son envie et son engagement !

Pas besoin de connaissances préalables en navigation, juste l'envie et des disponibilités.

Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !



Partenariat avec Asters

Signature d'une convention de partenariat pour 5 ans entre ESPÉRANCE III et Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie.



Ce partenariat a comme ambition commune d'offrir à tous, un extraordinaire outil d'éducation pour faire découvrir et connaître le lac d'Annecy son patrimoine naturel et culturel, de développer des missions de recherche scientifique, d'éducation et sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, d'événementiel, d'agir ensemble pour mieux comprendre et permettre la découverte des enjeux environnementaux du lac d'Annecy et de ses espaces naturels.

Au départ du port de Doussard, il est prévu de développer un programme ambitieux de visites pédagogiques scolaires et grand public pour la sensibilisation à l'environnement.

La présence saisonnière du bateau à proximité de la réserve naturelle nationale du Bout du lac d'Annecy représente en effet un enjeu très important qui a motivé l'implication d'Asters pour l'obtention d'une aide du plan de relance dans la droite ligne de l'exécution de la convention qui lie Espérance III et Asters pour la pédagogie «eau et espaces naturels» sur le petit lac .

Alain Espinasse, Préfet de Haute Savoie, était venu en juillet saluer ce partenariat. Saluer l'implication d'Asters en réaffirmant que c'était l'occasion de se projeter vers l'avenir avec un projet environnemental par la vocation de cette barque messagère pour éduquer, comprendre et préserver le lac d'Annecy de ses espaces naturels en devenant un extraordinaire outil d'éducation et de sensibilisation. Saluer enfin un projet environnemental, pédagogique et patrimonial.

C'est bien cela préparer l'avenir !!

Un partenariat avec la Fondation du patrimoine

« La Fondation du patrimoine, partenaire de la 1ère heure aux côtés d'Espérance III a permis de collecter 293 013 € de don auprès des particuliers, entreprises ou associations. L'opération va se prolonger en 2022, nous pourrons donc dépasser la barre des 300 000 €... Par ailleurs la délégation Fondation du patrimoine de Lyon ayant octroyé à Espérance III 20 000 € de don, devient l'un de nos plus gros donateur. »

Le programme pédagogique

En 2020 et 2021, le programme pédagogique sur la construction d'Espérance III a réuni 877 élèves de 31 classes réparties sur 18 établissements scolaires du territoire (des CP aux BTS).

En 2022 une nouvelle page s'ouvre sur les actions pédagogiques d'Espérance avec le bateau à flot et le partenariat avec Aster.

Le compte à rebours est lancé pour être en mesure d'accueillir dès le printemps prochain les élèves et leurs enseignants en proposant des visites à quai et des sorties en navigation.

Ce sera à coup sur la belle concrétisation de leurs travaux, de leurs efforts.... et des nôtres !

<https://www.esperance3.org/pedagogie/programme-pedagogique/>

FONDATION



haute
savoie
le Département



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

 [esperance3.org](https://www.esperance3.org)

 Facebook

 Instagram

© Design Alpinum Events